



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE
PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2016-087

PUBLIÉ LE 13 JUIN 2016

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2016-05-17-014 - Arrêté de délégation de signature « marchés publics » pour les hôpitaux universitaires Paris sud (2 pages)

Page 3

75-2016-05-17-015 - Arrêté de délégation de signature « matières » pour les hôpitaux universitaires Paris sud (8 pages)

Page 6

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2016-05-17-014

Arrêté de délégation de signature « marchés publics » pour
les hôpitaux universitaires Paris sud

Arrêté de délégation de signature n° 2016 --

La Directrice des Hôpitaux Universitaires Paris Sud

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5 et R.6147-10, D.6143-33 à 35, R.6145-5 à 9,

Vu l'Article R 6143-38 du Code de la Santé Publique relatif au régime de publicité des actes,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés public

Vu l'arrêté directeurial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeurial n°2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeurial n° 2013318-0006 du 14 Novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient ».

Vu l'arrêté directeurial n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du Directeur général de l'AP-HP à Mme Elsa GENESTIER, directrice des Hôpitaux Universitaires Paris Sud, en matière de marchés publics,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée à

- **Monsieur Denis DUCASSE**, Directeur du groupe hospitalier adjoint ;
- **Monsieur Erik DOMAIN**, Directeur du site de Paul Brousse, Directeur des ressources humaines ;
- **Madame Agnès LESAGE**, Directrice du site Bicêtre, Directrice adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique ;
- **Madame Marion LOPEZ**, Directrice du site d'Antoine Béclère, Directrice des affaires médicales, de la qualité gestion des risques et des relations avec les usagers;

En vue de signer, au nom de la Directrice, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des accords-cadres et des marchés.

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom de la Directrice, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des accords-cadres et marchés de travaux, fournitures et services, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché quand celui-ci est supérieur à 25 000 €HT :

- **Monsieur Guillaume ECKERLEIN**, Directeur de la Logistique, des Opérations, des Achats et du Développement Durable,
- **Monsieur Richard FIZAINÉ**, Directeur adjoint de la Logistique, des Opérations, des Achats et du Développement Durable ;
- **Madame Laurence CHARTIER**, Responsable de l'économat à la Direction de la Logistique, des Opérations, des Achats et du Développement Durable
- **Madame Chrystelle DOLMEN**, Responsable du service achats à la Direction de la Logistique, des Opérations, des Achats et du Développement Durable
- **Madame Pascale ROCHER**, Directrice adjointe à la Direction des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Recherche Clinique, chargée des recettes
- **Monsieur Benjamin PAULOT**, Chargé de l'EPRD et du Contrôle de gestion à la Direction des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Recherche Clinique ;
- **Monsieur Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique ;
- **Madame Sophie DERAMAT**, Adjointe au directeur des investissements et du service technique, chargée des travaux, maintenance et sécurité ;
- **Madame Stéphanie DEFRENNE**, Adjointe au directeur des investissements et du service technique, chargée des équipements et du biomédical ;

RTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 3-F de l'arrêté de délégation de signature n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeur n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

RTICLE 4 : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG n°75-2016-05-04-008 du 4 mai 2016 portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP à Mme Elsa GENESTIER, directrice des Hôpitaux Universitaires Paris Sud, en matière de marchés publics.

RTICLE 5 : L'arrêté de délégation de signature n°20016351-0013 du 17 décembre 2015 est abrogé.

RTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Kremlin Bicêtre, le 17 Mai 2016

Elsa GENESTIER

Directrice des Hôpitaux Universitaires Paris -
Sud

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2016-05-17-015

Arrêté de délégation de signature « matières » pour les
hôpitaux universitaires Paris sud

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté n° 2016-

La directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 20122114-0001 du 1^{er} août 2012 portant nouvelle dénomination des groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu les arrêtés de la Directrice générale du Centre national de gestion (CNG) en date du 31 juillet, 1^{er} et 8 août 2012 relatifs au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel des directeurs de groupes hospitaliers de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun, et au directeur du Centre de compétences et de services du système d'information « Patient »,

Vu l'arrêté de la Directrice générale du Centre National de Gestion (CNG) en date du 7 novembre 2014 relatif au placement en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Madame Elsa GENESTIER, en qualité de Directrice du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Sud,

Vu les arrêtés directoriaux N°2010-293DG, 2011-44DG, 2012-0042DG, 2012-0043DG, ANADDG 201301007, ANADDG 2013/060001 et ANADDG 2014/020006, ANADDG2014080005, ANADDG2014/12 0001, l'arrêté du CNG en date du 28 janvier 2015 nommant monsieur Vincent VAUCHEL, l'arrêté du CNG en date du 18 mars 2015 nommant madame Marion LOPEZ, ANADDG2015/03 007 portant affectation de cadres de direction au groupe hospitalier Antoine Béclère – Bicêtre – Paul Brousse, l'arrêté du CNG en date du 10 novembre 2015 nommant monsieur Denis DUCASSE.

ARRETE

ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1.1 DIRECTION DU GROUPE

Délégation générale de signature est donnée à M. Denis DUCASSE, directeur du groupe hospitalier adjoint, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier Antoine Béclère – Bicêtre – Paul Brousse, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006.

1.2 DIRECTION DE SITE :

Délégation générale de signature est donnée à :

1.2.1 *Site Antoine Béclère*

Mme Marion LOPEZ, directrice du site Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Mme Marion LOPEZ, directrice du site Antoine Béclère, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Marion LOPEZ a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Antoine Béclère, à :

- M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable
- M. Olivier TRETON, directeur adjoint des affaires générales et des relations avec les usagers
- M. Vincent VAUCHEL, adjoint à la directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et des relations avec les usagers
- Mme Anne NOAH, responsable qualité et gestion des risques

1.2.2 *Site Bicêtre*

Mme Agnès LESAGE, directrice du site Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Mme Agnès LESAGE, directrice du site Bicêtre, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Agnès LESAGE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Bicêtre, à :

- M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable
- Mme Marion LOPEZ, directrice-adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers

- Mme Anne NOAH, responsable qualité et gestion des risques

1.2.3 Site Paul Brousse

M. Erik DOMAIN, directeur du site Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de M. Erik DOMAIN, directeur du site Paul Brousse, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Erik DOMAIN a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Paul Brousse, à :

- M. Richard FIZAINÉ, adjoint au directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable
- M. Jean François SICARD, adjoint au directeur chargé des ressources humaines

ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté n°20130318-0006, à :

- M. Erik DOMAIN, directeur-adjoint chargé des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, G1, G2, G3 et H
- Mme Marion LOPEZ, directrice-adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité - gestion des risques et des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F, G (à l'exclusion de G4, G5 et G6), H et I
- M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H
- M. Patrick LHERMITE, ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E-1
- Mme Agnès LESAGE, directrice-adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6 et H

En cas d'empêchement de M. Erik DOMAIN, directeur-adjoint chargé des ressources humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- M. Jean François SICARD, adjoint au directeur chargé des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B
- Mme Noémie MILLIASSEAU, référente RH site Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B
- Mme Fatima FRIJY, référente RH site Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B
- M. Denis GUITTEAUD, référent RH site Paul Brousse, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B
- Mme Muriane LOUIS THERESE, responsable gestion-paie Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B

- Mme Marie Anne BOSSY, responsable du département des relations sociales et des conditions de travail, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B
- Mme Nathalie CROQUELOIS, responsable de formation, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B-4 et B-26

En cas d'empêchement de Mme Marion LOPEZ, directrice-adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- M. Olivier TRETON, directeur adjoint des affaires générales et des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F, G (à l'exclusion de G4, G5 et G6), H et I
- M. Vincent VAUCHEL, adjoint à la directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, G (à l'exclusion de G4, G5 et G6) et H
- Mme Anne NOAH, responsable qualité et gestion des risques pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G-8, G-9, H-1, H-3 et H-4
- M. Pierre PERES, responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G (à l'exclusion de G4, G5 et G6) et H
- Mme Ange-Marie HERRER, attachée d'administration hospitalière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G (à l'exclusion de G4, G5 et G6)
- Mme Peggy GUEZ, adjointe au responsable du personnel médical du groupe hospitalier pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G (à l'exclusion de G4, G5 et G6)

En cas d'empêchement de M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- M. Richard FIZAIN, adjoint au directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H

En cas d'empêchement de M. Patrick LHERMITE, ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mme Stéphanie DEFRENNE, adjointe au directeur, chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E-1
- Mme Sophie DERAMAT, adjointe au directeur, chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E-1
- M. serge BOUCHAT, directeur des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E-1

En cas d'empêchement de Agnès LESAGE, directrice-adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Madame Pascale ROCHER, Adjointe à la Directrice pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6 et H
- M. Benjamin PAULOT, responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6 et H
- Mme Maurine BROUARD, responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, H2 et H3

- M. François PINCHON, responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H
- Mme Brigitte TENIN, responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H
- Mme Jacqueline NARDONE, responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Bicêtre, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- Mme Laurence HABERT, responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3
- Mme Yveline HELLARD, responsable des admissions, frais de séjours du site Antoine Béclère, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H2 et H3

En cas d'empêchement de Olivier TRETON, directeur adjoint des affaires générales et des relations avec les usagers, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mme Dominique ELLERT, chargée des associations pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F et H
- Mme Fabienne CUMONT, chargée des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F et H

ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C ET E-2 DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006 MODIFIÉ)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à :

En matière de contrats et de conventions

- M. Patrick LHERMITE, ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4
- Mme Agnès LESAGE, directrice-adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4

En cas d'empêchement de M. Patrick LHERMITE, ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mme Stéphanie DEFRENNE, adjointe au directeur, chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3 et C4
- Mme Sophie DERAMAT, adjointe au directeur, chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3 et C4
- M. Serge BOUCHAT, directeur des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3 et C4

En cas d'empêchement de M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- M. Richard FIZAINÉ, adjoint au directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4

En cas d'empêchement de Agnès LESAGE, directrice-adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Madame Pascale ROCHER, Adjointe à la Directrice pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- M. Benjamin PAULOT, responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- Mme Maurine BROUARD, responsable de la Cellule recherche, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- M. François PINCHON, responsable des recettes, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4

En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :

- M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5, C9
- M. Patrick LHERMITE, ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9, C10, et E-2
- Mme Agnès LESAGE, directrice-adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10
- Mme Marion LOPEZ, directrice-adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité – gestion des risques et des relations avec les usagers pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4,
- M. Erik DOMAIN, directeur-adjoint chargé des ressources humaines pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,

En cas d'empêchement de M. Guillaume ECKERLEIN, directeur-adjoint chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- M. Richard FIZAINÉ, adjoint au directeur chargé de la logistique, des opérations, des achats et du développement durable, pour les matières énoncées à l'article 1, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Guillaume ECKERLEIN, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- M. Niccolo CURATOLO, Pharmacien - Directeur adjoint chargé des opérations, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Guillaume ECKERLEIN, ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- Mme Laurence CHARTIER, Responsable du Bureau de l'économat et des fournisseurs, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Guillaume ECKERLEIN, ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9

- Mme Chrystelle DOLMEN Responsable du service achats du groupe hospitalier, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Guillaume ECKERLEIN, ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
- Mme. Iphana RHODE, TSH, Mme Anne Claire HARDOUIN, TSH, Mme Virginie KERGUIGNAS, Responsable Ecologie hospitalière, à l'effet de signer, pour leur secteur d'attribution, tous les actes liés aux fonctions de M. Guillaume ECKERLEIN, ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1.

En cas d'empêchement de M. Patrick LHERMITE, ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mme Stéphanie DEFRENNE, adjointe au directeur, chargée des équipements et du biomédical, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9, C10 et E-2
- Mme Sophie DERAMAT, adjointe au directeur, chargée des travaux, maintenance et sécurité, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9, C10 et E-2
- M. serge BOUCHAT, directeur des systèmes d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9, C10 et E-2

En cas d'empêchement de Agnès LESAGE, directrice-adjointe chargée des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Madame Pascale ROCHER, Adjointe à la Directrice, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, et C8
- M. Benjamin PAULOT, responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, et C8
- Mme Maurine BROUARD, responsable de la Cellule recherche, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, et C8
- M. François PINCHON, responsable des recettes, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, et C8
- Mme Nelly RIGOLE, responsable des régies des sites de Bicêtre et de Paul Brousse à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C4, C5, C7 ; C8 et C10.
- Mme Florence CARTON, responsable de la régie du site Antoine Béclère, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C4, C5, C7 ; C8 et C10.
- Mme Brigitte TENIN, responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Mme Jacqueline NARDONE, responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Bicêtre, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6

- Mme Laurence HABERT, responsable des traitements externes du site Antoine Béclère, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Mme Yveline HELLARD, responsable des admissions, frais de séjours du site Antoine Béclère, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Agnès LESAGE, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6

En cas d'empêchement de Mme Marion LOPEZ, directrice-adjointe chargée des affaires médicales, de la qualité - gestion des risques et des relations avec les usagers, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- M. Olivier TRETON, directeur adjoint des affaires générales et des relations avec les usagers, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marion LOPEZ, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4
- M. Vincent VAUCHEL, adjoint à la directrice des affaires médicales, de la qualité-gestion des risques et des relations avec les à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marion LOPEZ, et ceci uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4

ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006 pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative notamment ceux figurant au paragraphe H de l'article 1 à :

- L'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 3 du présent arrêté,
- Mme Marie-Jeanne GRASSART, Mme Michelle MONTEIL, Mme Cécile PIVERON, Mme Agnès WOELFFEL, Mme Fabienne GILBERT, Mme Anne Sophie MICHEL, Mme Béatrice THIMONIER, Mme Diane LEVY, Mme Isabelle ORENGA, Mme Catherine SUQUET, M. Gérard POLEGATO et Mme Hadjila LEROUGE, Frédérique DUCHESNE, Marie-Anne RUDER.

ARTICLE 5 ABROGATION

L'arrêté n° 2016-01 HUPS de délégation de signature du 08 février 2016 est abrogé.

ARTICLE 6 EXÉCUTION

La directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Kremlin Bicêtre, le 17 mai 2016

Elsa GENESTIER

